

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2022 À 16 H 00

Rapport N° 29

PROJET D'AMÉNAGEMENT "LA GRANDE PLAINE" CHAMPRATEL- ACQUISITION FONCIÈRE

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le dix huit novembre, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 novembre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Nicaise JOSEPH pouvoir à Lucas PEYRE, Fatima BISMIR pouvoir à Alexis BLONDEAU, Alparslan COSKUN pouvoir à Marianne MAXIMI, Diego LANDIVAR pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL pouvoir à Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE pouvoir à Pierre MIQUEL, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Valérie BERNARD

Mme Christine DULAC ROUGERIE préside la séance et procède à l'appel.

M. le Maire arrive après la minute de silence en hommage à Mme PARIENTE et reprend la présidence de la séance avant la présentation de la question n°1.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le diaporama de la question n°3.

M. Alparslan COSKUN quitte la séance avant le vote de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI.

M. Diego LANDIVAR quitte la séance avant le vote de la question n°5 et donne pouvoir à Mme CHENNOUF-TERRASSE.

M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Mme Magali GALLAIS (fin du pouvoir donné par Mme Valérie BERNARD).

Rapport N° 29
PROJET D'AMÉNAGEMENT "LA GRANDE PLAINE" CHAMPRATEL- ACQUISITION FONCIÈRE

Le projet d'aménagement de la Grande Plaine Champratel est en cours de finalisation opérationnelle, avec la commercialisation prévue de terrains à bâtir à partir de 2023 (projet Bamba).

Il convient de procéder aux dernières acquisitions foncières nécessaires à cette future commercialisation. Pour cela, le Ville doit acquérir un tènement enclavé au cœur de l'opération qui appartient à la Métropole.

Il s'agit des parcelles AS 150 et AS 151 que la Métropole a acquise en 2006 auprès de l'entreprise Michelin au prix de 100 000 €.

La Ville, dans le cadre de la préparation de l'aménagement du secteur Grande Plaine et pour préparer la viabilisation du projet Bamba, a engagé des crédits pour nettoyer, remettre en état et protéger les terrains suite aux occupations illicites successives, et afin de neutraliser les installations de forage abandonnées toujours présentes sur le site. Les sommes engagées par la ville pour cette opération s'élèvent à 179 397,45 € TTC (soit 148 537,69 € HT).

La Ville a obtenu le 17 juin 2021 une aide de l'État de 260 000 € dans le cadre du Plan de Relance (appel à projet « recyclage foncier des friches ») comprenant 150 000 € pour la remise en état de cette friche (occupée par des installations industrielles de pompage) et 110 000 € pour la régularisation foncière (prix + frais de Notaire).

Au regard de l'avis de valeur émis par le pôle d'évaluation domaniale (280 000 € HT ± 10%), la cession peut-être réalisée au prix de 103 462 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'acquérir auprès de la Métropole, la parcelle au prix de 103 462 €, somme qui sera compensée par la subvention de l'État. Cette dépense est prévue au budget Annexe de la Ville : « BA 15 OPÉRATION BAMBA »
- de confier la rédaction des actes et documents à Maître MARTIN, notaire à Clermont-Ferrand.

BUDGET	CHAPITRE	FONCTION	NATURE	DIRECTION	SERVICE
15	011	824	6015	DU	461

TOTAL VOTANTS :	54	=	47 Conseillers Présents	+	7 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint délégué



Jean-Christophe CERVANTES